



18 mars 2014

En grève chez Econocom comme partout en France

Lundi 17 mars 2014, par [CGTEMS](#)

contact@cgtems.fr ; 06 80 34 32 18

N'hésitez pas à réagir à cet article sur : <http://www.cgtems.fr/commun/spip.php?article200>



La CGT, la fédération CGT des Sociétés d'Etudes et la CGT Econocom appellent l'ensemble des salarié-e-s, chômeurs et retraité-e-s à se mobiliser et à participer massivement aux actions interprofessionnelles de manifestations, rassemblements et grèves de ce 18 mars.

La carte de France des manifestations



Appel à une mobilisation massive

Face à la situation sociale vécue par toutes et tous il faut faire du 18 mars une journée interprofessionnelle de mobilisation massive.

Les entreprises reçoivent déjà plus de **172 milliards d'euros** d'aides publiques sous forme d'allègement ou d'exonérations sans aucune évaluation d'efficacité en matière d'emploi ! Ce projet constitue aussi une lourde menace pour la sécurité sociale, la protection sociale.

Econocom est sur les rangs pour en tirer une portion, part du gâteau dont nous les travailleurs n'en verrons jamais la couleur.

Pacte de responsabilité, emploi, salaires...

Le 18 mars mobilisons-nous !

La relance de l'emploi passe par un plan socialement utile, d'investissements industriels, de sécurisation de l'emploi pour les salarié-e-s, de création d'emplois de qualité, de relance du pouvoir d'achat et de développement des services publics.

En outre, les annonces liées au « Pacte de responsabilité » plutôt « Pacte d'austérité », et en particulier les **50 milliards d'euros** d'économies programmées, répondent d'une logique inacceptable d'austérité et attaquent inévitablement le financement des services publics, de la protection sociale et de la solidarité nationale alors que les besoins sociaux augmentent et alors que les salarié-e-s de notre pays n'ont jamais produit autant de richesses !

La CGT réaffirme que la protection sociale est un droit universel. Supprimer la cotisation des entreprises à la branche famille conduit de fait à la diminuer. Nous nous opposons au transfert du financement de la branche famille des entreprises vers la fiscalité des ménages (y compris par la fiscalité locale). Nous réaffirmons notre attachement aux droits familiaux financés par la branche famille de la sécurité sociale.

C'est un des éléments qui concourt à l'égalité entre les femmes et les hommes en favorisant l'accès au travail des femmes.

A Paris...

Manifestation unitaire
à l'appel des organisations syndicales régionales
Mardi 18 mars - 13h30
Place du 18 juin 1940 Métro Montparnasse

Le thème de la manifestation :

« Salaire – Emploi – Protection Sociale
Non au Pacte d'austérité ! »

La situation économique est particulièrement préoccupante pour les salariés, chômeurs, précaires avec la stagnation ou blocage des salaires. Dans le même temps, augmentation des profits et record des dividendes pour les actionnaires des grandes sociétés cotées en bourse, dont Econocom.

Malgré l'ANI (Accord National Interprofessionnel) sur la sécurisation de l'emploi, du 11 janvier 2013, signé par trois syndicats (pas la CGT) et depuis 6 mois transformé en loi dite « Loi de Sécurisation de l'Emploi », le chômage et la précarité ne font que progresser !

C'est sans aucun précédent depuis 1945 !

Quid du stress permanent des salariés au travail ? Il aura donc fallu attendre un gouvernement socialiste pour voir les fondements de la Sécurité Sociale de 1945 remis en cause et le patronat marcher main dans la main avec un PS qui se réjouit selon les mots d'Harlem DESIR d'un pacte qui sera « un des moments les plus importants de

notre histoire et le plus grand compromis social depuis le Conseil national de la Résistance ».

Ces mesures constituent un véritable pillage de nos salaires. Cela ouvre la porte à la fiscalisation de la protection sociale. En effet, lors de la création de la Sécurité Sociale, il a été décidé de mutualiser son financement au travers de la solidarité nationale et intergénérationnelle, en mettant en place « le salaire socialisé ». Celui-ci comprend notre salaire net plus les cotisations sociales dites patronales. Les cotisations sociales ne sont donc pas une « charge » mais la part des richesses créées par les salarié-e-s qui sert à financer solidairement la protection sociale pour tous. C'est l'exact opposé du chacun pour soi et de la « loi de la jungle » qu'essaient d'instaurer le MEDEF et le gouvernement agissant comme son serviteur zélé !

Dans le même temps, le patronat refuse tout engagement sur des objectifs d'emploi et en demande toujours plus en s'attaquant à l'assurance chômage ou en exigeant plus de « souplesse », de « flexibilité » en matière de droit du travail.

Alors que ce sont encore les mêmes syndicats qui ont signé avec le MEDEF : CFTD, CFTC et CFE-CGC.

Pour le progrès social, la CGT propose :

Dans ces conditions, il faut participer massivement aux actions interprofessionnelles, rassemblements, grèves, manifestations :

- ▶ Pour refuser le pacte de responsabilité, qui s'inscrit dans un projet de société profondément inégalitaire ;
- ▶ Pour le maintien du financement de la Sécurité et de toute la protection sociale basée sur les cotisations sociales ;
- ▶ Pour le maintien du financement par l'UNEDIC de l'indemnisation chômage et contre toute remise en cause des droits des salarié-e-s ;
- ▶ Une politique créatrice d'emplois stables et statutaires qui rompt avec les cadeaux faits au patronat et aux actionnaires ;
- ▶ Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements ;
- ▶ L'augmentation des salaires, des retraites et des minima sociaux pour toutes et tous afin de relancer la consommation étranglée par l'austérité qui aggrave le chômage et la précarité ;
- ▶ Ramener l'âge de départ à la retraite à 60 ans pour tous et des départs anticipés pour travaux pénibles ;
- ▶ Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux ;
- ▶ L'arrêt de toutes les exonérations consenties au patronat, qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité. Bien au contraire !

Pacte de responsabilité, emploi, salaires...

Le 18 mars mobilisons-nous !

Aujourd'hui, au prétexte de diminuer le « coût du travail » le « Pacte de responsabilité » voulu par François Hollande se traduirait par la suppression des cotisations sociales des entreprises de la branche famille : **35 milliards d'Euros !**

Le transfert de ce financement vers l'impôt aurait des conséquences désastreuses pour le pouvoir d'achat des familles !

Toutes ces réformes s'inscrivent dans la logique des politiques d'austérité en Europe.

Rappelons que le MEDEF ne s'y est pas trompé, jugeant le pacte très satisfaisant, appelant à aller plus loin puisque selon sont Président, Pierre GATTAZ, les « 2 postes qui pèsent sur le travail de manière absurde » sont la famille et la maladie...

Aujourd'hui, les diverses aides fiscales et sociales aux entreprises représentent un montant de l'ordre de **200 milliards d'Euros !**

En se mobilisant nous pouvons encore renverser la balance et nous faire entendre face à des dirigeants tournés vers le patronat, pour un nouveau choix de société plus social, plus solidaire et tourné vers ceux qui produisent la richesse dans notre pays : les salarié-e-s !

Tous en grève le 18 mars !

C'est pourquoi, La **CGT** appelle l'ensemble des salarié-e-s à faire grève le 18 Mars 2014 et à se joindre aux manifestations prévues dans toute la France.

TOUS UNIS LE 18 MARS CONTRE L'AUSTERITE, LE PACTE DE RESPONSABILITE ET LA CASSE DE LA SECURITE SOCIALE !

Face à l'annonce par le gouvernement de nouvelles réductions des dépenses publiques, les lycéens, à l'appel de l'Union nationale lycéenne, seront dans la rue aux côtés des salariés le 18 mars.

Pour être plus forts, se défendre, gagner des droits, prenez toute votre place dans la **CGT** en vous syndiquant.

Je souhaite :		Bulletin de contact et de syndicalisation	
<input type="checkbox"/>	prendre contact		
<input type="checkbox"/>	me syndiquer		
Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Email :		Tel. :	
Catégorie professionnelle :			
Ingénieur - Cadre - Employé - Technicien - Agent de Maîtrise			
06 80 34 32 18		contact@cgtem.fr	
Sociétés d'Etudes NELSON MARQUES 263 rue de Paris - Case 421 - 93514 MONTREUIL CEDEX			

